

1. DATES ET LIEU

Les compétitions de football des 8^e jeux de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI) se dérouleront aux Comores, à la Grande Comore, du 09 au 16 juillet 2012.

2. EPREUVE

Les compétitions comprendront des équipes féminines.

3. SITES DES COMPETITIONS

Toutes les rencontres se dérouleront au stade Saïd Mohamed Cheikh de Mitsamiouli

4. REGLEMENT DE LA COMPETITION

Règle :

Les compétitions de football se dérouleront conformément au règlement de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). En cas de divergence d'interprétation de ce règlement, le texte français fera foi.

Les ballons utilisés pour les compétitions sont des ADIDAS No 4.

Chaque équipe portera les couleurs de son pays telles que déclarées lors de l'engagement nominatif définitif. Elle doit avoir deux (02) jeux de maillots de couleur différentes et au cas où les couleurs des deux équipes sont identiques, l'arbitre procédera un tirage au sort pour désigner l'équipe qui devra changer les maillots.

Les maillots des joueuses devront être numérotés de 1 à 10. Les numéros des joueuses doivent correspondre à ceux enregistrés sur le formulaire d'engagement nominatif définitif. Chaque joueuse est tenue de conserver le même numéro tout au long de la compétition.

4.1 Participation

La compétition est ouverte à toutes les joueuses nées en 95- 96 – 97 – 98 respectant les conditions prévues par la charte de la CJSOI et se conformant aux présents règlements techniques.

Chaque pays/île participant a le droit d'engager une équipe de 10 joueuses au maximum, 1 encadreur, 1 arbitre obligatoirement âgé de moins de 25 ans et 1 responsable de discipline.

5. ENGAGEMENT

5.1 Engagement quantitatif

Les formulaires d'engagement quantitatif (joueur et officiel) devront parvenir au Comité d'Organisation des Jeux **au plus tard le 10 février 2012 à minuit.**

Aucune inscription supplémentaire ne sera prise en considération après cette date.

5.2 Engagement nominatif

Les formulaires d'engagement nominatif définitif des joueuses et encadreurs devront parvenir au Comité d'Organisation des Jeux **au plus tard le 10 avril 2012.**

5.3 Confirmation de la participation

La confirmation effective de la participation devra être effectuée quarante-huit heures (48 h) avant le début de la compétition au Comité d'Organisation des Jeux.

5.4 Annulation de la participation.

L'annulation de la participation à la compétition devra être faite quarante-huit heures (48 h) avant la date de la compétition.

5.5 Défaut de participation

Toute équipe qui refuse de jouer ou de continuer à jouer après le début d'un match est considérée comme perdante. Le résultat sera de 2 buts à 0 en faveur de l'équipe adverse.

6. PROGRAMME

Le tournoi se déroulera sous forme de championnat au cas où il aura 4 équipes participantes.

Les équipes seront réparties en deux poules au cas où il y aura 5,6, ou 7 équipes participantes avec demi-finales et finale.

10 joueuses seront inscrites sur la feuille de match et 07 d'entre elles pourront effectivement participer à la rencontre.

Les matches seront d'une durée de 2 x 25 mn avec une pause de 10 mn pour la mi-temps.

6.1 Option 1 (4 équipes)

Equipes A B C D

4 équipes (1 phase)		
Journées	Matches	
1	1	A - B
	2	C - D
2	3	B - C
	4	D - A
3	5	B - D
	6	A - C
3 matches /équipe		

6.2 Option 2 (5 équipes)

Equipes A B C D E

Tirage au sort

GROUPE 1 : A B C

GROUPE 2 : D E

Calendrier

3 équipes (A B C) et 2 équipes (D E)		
POULES	Matches	
1	1	A - B
	2	Perdant - C
	3	Gagnant - C
2	4	D - E
	5	E - D
REPOS		
Demi-finales	6	1 ^e P1 - 2 ^e P2
	7	1 ^e P2 - 2 ^e P1
FINALE		

6.3 Option 3 (6 équipes)

Equipes A B C D E F

Tirage au sort

GRUPE 1 : A B C GRUPE 2 : D E F

Calendrier

3 équipes (A B C) et 2 équipes (D E F)		
POULES	Matches	
1	1	A - B
	2	Perdant - C
	3	Gagnant - C
2	4	D - E
	5	Perdant - F
	6	Gagnant - F
REPOS		
Demi-finales	7	1 ^e P1 - 2 ^e P2
	8	1 ^e P2 - 2 ^e P1
FINALE		

6.4 Option 4 (7 équipes)

Equipes A B C D E F G

Tirage au sort

GRUPE 1 : A B C GRUPE 2 : D E F G

Calendrier

3 équipes (A B C) et 2 équipes (D E)		
POULES	Matches	
1	1	A - B
	2	Perdant - C
	3	Gagnant - C
2	4	D - E
	5	F - G
	6	E - F
	7	D - G
	8	D - F
	9	E - G
REPOS		
Demi-finales	10	1 ^e P1 - 2 ^e P2
	11	1 ^e P2 - 2 ^e P1
FINALE		

7. ORGANISATION TECHNIQUE

La Fédération Comorienne de Football (FCF) est responsable de l'Organisation Technique du tournoi de Football.

8. JURY TECHNIQUE INTER-ILES (JTI)

- Le JTI est composé d'un représentant de chaque pays/île participant. Le pays hôte a un représentant supplémentaire.

- Il est présidé par le pays organisateur.

- Le JTI a pour rôle de veiller au bon déroulement de la compétition.

Il nomme le commissaire du match, l'arbitre central et les trois autres assistants arbitres. L'arbitre central est choisi parmi les arbitres officiels accompagnant les équipes.

- Le commissaire a pour rôle de faire respecter le règlement, de recueillir de l'arbitre central, le formulaire de chaque match, d'y porter ses observations, s'il y a lieu, et de le remettre, au plus tard le lendemain avant la rencontre du JTI.

9. TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des équipes en **POULE 1 et 2** (Option 2, 5,6 ou 7) se fera un mois avant la compétition. Les représentants diplomatiques résidant aux Comores y seront invités.

10. REGLEMENTATION

Les compétitions de Football se dérouleront conformément aux règles de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), sauf pour les amendements stipulés ci-dessous :

10.1 Remplacement

Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre.

10.2 Match Nul

En cas de match nul après la rencontre, le vainqueur sera déterminé par les coups de pied au but.

10.3 Allocation des points

4 points : match gagné en temps réglementaire

2 points : match gagné après tirs au but

1 point : match perdu après tirs au but

0 point : match perdu en temps réglementaire

10.4 Egalité parfaite

En cas d'égalité parfaite dans un groupe de 3 équipes à l'issue de la phase préliminaire, les 2 équipes qui iront en demi-finale seront déterminées directement par des tirage au sort.

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes au terme de la phase préliminaire ou du tournoi le classement sera fait en tenant compte :

1. Des résultats des matchs disputés entre les équipes concernées et du nombre de points acquis.
2. Du nombre de buts marqués par chaque équipe concernée dans les rencontres qui les concernent.
3. De la différence de buts en particulier (différence entre buts marqués et encaissés dans les rencontres concernées).
4. Du nombre de buts marqués sur l'ensemble du tournoi.
5. De la différence de buts en général (différence entre buts marqués et buts encaissés sur l'ensemble du tournoi).

11 CONTROLE

Chaque joueuse devra être muni d'un passeport ou d'une licence délivrée par la Fédération, ou la ligue, justifiant son âge et sa nationalité, faute de quoi elle ne pourra participer à la compétition.

Elle devra présenter ce document à CHAQUE RENCONTRE. Toute équipe qui fera jouer une joueuse non qualifiée aura perdu son match et sera éliminée de la compétition

Pour les participantes du pays organisateur, à défaut d'un passeport, elles devront présenter une pièce d'identité nationale en cours de validité.

12. DISCIPLINE

Toute joueuse expulsée du terrain par l'arbitre est automatiquement suspendue pour le match suivant.

Toute joueuse expulsée du terrain par l'arbitre pour une deuxième fois lors des compétitions est automatiquement suspendue de tous les matchs qu'aurait à jouer son équipe jusqu'à la fin des compétitions.

Toute joueuse recevant deux avertissements (cartons jaunes) sera automatiquement suspendue pour la prochaine rencontre que devra disputer son équipe.

Après la proclamation de l'équipe victorieuse du tournoi, aucune réclamation ne sera prise en considération.

A la fin chaque rencontre, il est impératif que les arbitres remettent leur rapports au commissaire du match, avant de quitter le stade.

12.1 Absence, refus etc.

Si, pour n'importe quelle raison que ce soit, une équipe qui ne se présente pas à un match, hormis un cas de force majeure, refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre, elle sera considérée comme perdante, et sera éliminée de la compétition. Le résultat du match sera considéré deux à zéro (2 à 0) en faveur de l'équipe adverse.

Si le score au moment de l'arrêt du match est à l'avantage de l'équipe non fautive, il sera maintenu.

12.2 L'équipe qui ne se présenterait pas sur le terrain en tenue de jeu à l'heure fixée pour le coup d'envoi perdra le match par forfait. L'arbitre est tenu de le noter dans son rapport.

12.3 Toute joueuse dont la conduite aura été la cause d'une interruption de la rencontre ou qui aura commis une faute jugée grave après le coup de sifflet final - *une faute qui selon l'arbitre aurait pu entraîner son renvoi si elle avait été commise pendant le match* - sera automatiquement suspendue pour le prochain match.

12.4 Toute suspension d'une joueuse sera notifiée à la délégation concernée.

13. RESERVES ET RECLAMATIONS

Les réserves formulées avant le match et les réclamations doivent être formulées sur la feuille de match, signées par le capitaine de l'équipe plaignante et communiquées au capitaine de l'équipe adverse pour signature. Elles doivent être confirmées par une lettre adressée au JTI par le capitaine de l'équipe plaignante au plus tard **une heure** après la fin du match.

Le verdict doit intervenir dans les 12 heures suivantes.

14. SERVICE MEDICAL

Le service médical sera placé sous l'autorité de la commission médicale.

15. RECOMPENSES

- A la première équipe : 12 médailles d'or
- A la deuxième équipe : 12 médailles d'argent
- A la troisième équipe : 12 médailles de bronze

Tournoi de Football (moins de 18ans)

FORMULAIRE DE CONFIRMATION DEFINITIVE

Pays : -----

Nom et Prénoms des joueuses	N°. des joueuses	Date de Naissance

Encadreurs : 1. ----- Couleur des maillots
2. ----- 1. -----
3. ----- 2. -----

Signature et cachet des Autorités Locales (Ministère ou Direction Départementale)
Date : -----

Signature et cachet de la Fédération /Ligue de Football
Date : -----

**Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien
(CJSOI)**



Du 09 au 16 juillet 2012

Comores

REGLEMENTS TECHNIQUES

FOOTBALL A7

